



ARTCOVER

Questionnaire préalable d'assurance | Assurances des Artistes

Ce document, faisant partie intégrante du contrat d'assurance, doit être entièrement complété et signé avant la prise d'effet des garanties et renvoyé à : contact.artistes@henner.com

Êtes-vous adhérent à l'association Maison des Artistes : OUI NON

Si oui, veuillez joindre au questionnaire la copie de la carte d'adhésion MDA recto-verso

Si non, vous pouvez contacter directement l'association MDA www.lamaisondesartistes.fr/site afin d'adhérer et de pouvoir bénéficier du tarif MDA.

Vos Coordonnées

Numéro de Siret :

Raison sociale :

Représenté par M. ou Mme :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

E-mail :

Merci de joindre une copie de votre pièce d'identité

Montant du dernier chiffre d'affaires annuel HT réalisé ou prévisionnel en cas de création (**OBLIGATOIRE**) :

Merci de sélectionner les activités exercées relevant du Régime Artiste-Auteur (Plus d'informations sur <https://www.secu-artistes-auteurs.fr/activites-agp>) :

<input type="checkbox"/> Plasticien	<input type="checkbox"/> Vitrailiste	<input type="checkbox"/> Dessinateur / Illustrateur
<input type="checkbox"/> Peintre	<input type="checkbox"/> Fresquiste	<input type="checkbox"/> Graveur
<input type="checkbox"/> Sculpteur	<input type="checkbox"/> Graphiste	<input type="checkbox"/> Vidéaste
<input type="checkbox"/> Street Art / Grapheur	<input type="checkbox"/> Peintre décorateur	<input type="checkbox"/> Chorégraphe
<input type="checkbox"/> Mosaïste	<input type="checkbox"/> Artiste Numérique	<input type="checkbox"/> Designer
<input type="checkbox"/> Photographe d'art	<input type="checkbox"/> Scénographe	<input type="checkbox"/> Dessinateur textile
		<input type="checkbox"/> Céramiste

Date d'effet souhaitée :

Garanties Souhaitées

- Tous Risques Ateliers / Locaux Professionnels Oui Non
- Responsabilité Civile Professionnelle Oui Non
- Tous Risques Œuvres d'art (Expositions/ Transports/ stock atelier) Oui Non

- Protection Juridique : augmentation du plafond de la garantie intégrée de 2 500 € à 10 000 € Oui Non

Merci de compléter les informations dans les cadres ci-dessous (en fonction des garanties pour lesquelles vous souhaitez un devis).

Tous Risques Atelier / Locaux Professionnels

Adresse du Risque Assuré :

Code postal : Ville :

Œuvres d'art et de collection au sein de votre atelier (**100 000€ MAXIMUM**) :

Matériel professionnel hors informatique et bureautique (garanti en tous lieux) :

- Les équipements professionnels et consommables utilisés dans le cadre de votre activité artistique = pinceaux / chevalets / four / cadres / meubles / chaises...

Matériel professionnel informatique et bureautique (garanti en tous lieux) :

- Les équipements professionnels informatiques, bureautiques, électroniques, de télécommunication et de sécurité ainsi que les transformateurs = ordinateur / appareil photo / imprimante...

Superficie de l'atelier : Qualité (locataire / propriétaire) :

- Votre atelier est-il dans votre habitation ? Oui Non
- Si oui, possédez-vous une assurance habitation ? Oui Non

Moyens de protection : Avez-vous au minimum une serrure 1 point Oui Non

Antécédents de sinistres

Nombre de sinistres au cours des 5 dernières années :

- Sinistre 1

Nature du sinistre :
Date de survenance :
Montant du sinistre déclaré :

- Sinistre 2

Nature du sinistre :
Date de survenance :
Montant du sinistre déclaré :

Responsabilité Civile Professionnelle

Déclarations de l'assuré :

- Vous déclarez ne pas être déjà assuré auprès de Groupama et ne pas avoir demandé à Groupama une proposition d'assurance au cours des 3 derniers mois Oui Non
- Vous déclarez ne pas réaliser de chiffre d'affaires aux USA/Canada Oui Non
- Vous déclarez ne pas vouloir assurer de filiale à l'étranger Oui Non
- Vous déclarez ne pas avoir fait l'objet au cours des 5 dernières années de mise en cause susceptible d'engager votre responsabilité et ne pas avoir connaissance de situations qui pourraient donner lieu à des mises en cause ou sinistres Oui Non

Tous Risques Œuvres d'art (Expositions / Transports / Stock hors atelier)

Choix d'option	Montant de votre stock d'oeuvres	Limite garantie casse	Biens confiés à des tiers	Limite par Foire et Salon (5 à l'année)	Limite par Transport	
Option A	10 000 €	1 000 €	1 000 €	5 000 €	5 000 €	<input type="checkbox"/>
Option B	20 000 €	2 000 €	2 000 €	10 000 €	10 000 €	<input type="checkbox"/>
Option C	40 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €	20 000 €	<input type="checkbox"/>

Autres montants (100 000€ MAXIMUM)€

Adresse de stock (hors atelier) n°1 :

.....

Adresse de stock (hors atelier) n°2 :

.....

Adresse de stock (hors atelier) n°3 :

.....

Déclarations de l'assuré :

- Vous déclarez ne pas être déjà assuré pour votre stock auprès de Groupama et ne pas avoir demandé à Groupama une proposition d'assurance au cours des 3 derniers mois Oui Non
- Vous déclarez que le montant total du stock estimé ne dépasse pas de plus de 20% du montant de stock assuré au titre du présent contrat Oui Non
- Vous déclarez ne pas avoir subi plus de 2 sinistres sur les cinq dernières années, ne dépassant pas un coût cumulé de 5 000 € Oui Non
- Vous déclarez ne pas avoir été résilié pour sinistre ou non-paiement des cotisations au cours des 24 derniers mois pour un contrat d'assurances couvrant des risques similaires Oui Non
- Vous déclarez ne pas exercer la profession d'artiste joaillier Oui Non

Antécédents de sinistres

Nombre de sinistres au cours des 5 dernières années :

- Sinistre 1

Nature du sinistre :

Date de survenance :

Montant du sinistre déclaré :

- Sinistre 2

Nature du sinistre :

Date de survenance :

Montant du sinistre déclaré :

- Sinistre 3

Nature du sinistre :

Date de survenance :

Montant du sinistre déclaré :

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données personnelles vous concernant (ou concernant les personnes parties ou intéressées au contrat) sont traitées par l'Assureur en conformité avec les réglementations en vigueur, notamment les dispositions de la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement 2016/679 du 27 avril 2016).

Les données collectées par l'Assureur, responsable de traitement, sont nécessaires à la passation, à la gestion et à l'exécution de l'adhésion et ont pour base juridique l'exécution de mesures contractuelles. Ces données peuvent aussi être utilisées pour la réalisation d'opérations de prospection, l'amélioration de notre qualité de services, la lutte contre la fraude, et dans certains cas conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Dans ce cas elles ont pour base juridique l'intérêt légitime de l'Assureur. Elles peuvent également être utilisées pour l'exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives en vigueur (notamment celles relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme).

Concernant vos Données personnelles, vous pouvez consulter la Politique de protection des données, retrouver les informations relatives aux traitements mis en œuvre et aux modalités d'exercice de vos droits sur le site internet www.groupama.fr, rubrique « Données personnelles ».

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Une réclamation est l'expression orale ou écrite d'un mécontentement envers un professionnel. Une demande de service ou de prestation, d'information ou d'avis n'est pas une réclamation.

Pour toute réclamation, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur habituel ou au siège de votre Assureur.

S'il n'est pas donné satisfaction à votre réclamation orale, nous vous invitons à écrire (courrier ou courriel) à votre Assureur. En cas de réclamation écrite, l'Assureur accusera réception de celle-ci dans un délai maximum de 10 jours ouvrables à partir de sa date d'envoi.

La réponse doit vous être apportée par écrit 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de cette réclamation.

Si cette réponse ne vous satisfait pas, ou si aucune réponse ne vous a été apportée à l'issue de ces 2 mois, vous disposez du droit de saisir la Médiation de l'Assurance sur le site www.mediation-assurance.org ou par courrier (Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09), sans préjudice du droit de saisir la justice.

Si vous le souhaitez, le service Réclamations de votre Assureur reste à votre disposition. Ses coordonnées sont disponibles dans la rubrique Réclamations sur www.groupama.fr.

Vous certifiez que les réponses aux questions qui vous ont été posées dans le présent questionnaire d'assurance pour servir de base au contrat, sont sincères, exactes et complètes.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de conclusion du contrat :

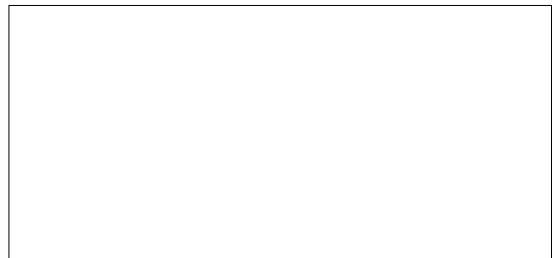
- toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle de votre part pourra entraîner la nullité du contrat (art. L.113-8 du code des assurances),
- toute omission ou déclaration inexacte mais non intentionnelle du risque vous exposera à une augmentation de cotisation ou à une résiliation du contrat et, le cas échéant, à supporter une réduction d'indemnité en cas de sinistre (art. L.113-9 du code des assurances),
- vous devrez déclarer en cours de contrat les circonstances nouvelles qui ont pour conséquence, soit d'aggraver les risques, soit d'en créer de nouveaux et qui rendent de ce fait inexactes ou caduques les réponses faites à l'assureur (art. L.113-2 du code des assurances).

Déclarations et Signature

Je, soussigné(e) déclare qu'à ma connaissance, tous les renseignements donnés, que le questionnaire ait été rempli **de ma main ou de celle de mon mandataire, sont exacts**. En signant cette déclaration, je ne suis pas tenu(e) d'accepter les termes de la proposition d'assurance faite par les assureurs, mais **dans le cas où un contrat serait accepté, les déclarations faites dans ce questionnaire feront partie intégrante du contrat et lui serviront de base**.

Fait à le

Cachet et signature (précédée des nom et prénom de la personne physique – représentant légal ou personne dûment habilitée – signataire lorsque le Déclarant est une personne morale)



Société de courtage d'assurances – Siège social : 35 rue du Pont - 92200 Neuilly-sur-Seine Franc - SAS au Capital de 443 000 € - RCS Nanterre 824 484 737 - TVA intra-communautaire FR 07824484737 – N° ORIAS : 17.000.084 –Site Web ORIAS : www.orias.fr – Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout, 75009 Paris –Assurance de RC professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances - www.henner.com



Groupama Rhône-Alpes Auvergne
50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - www.groupama.fr
Caisse régionale d'Assurances Mutualistes Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 779 838 366 RCS Lyon –
Emetteur des Certificats Mutualistes.
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution –
4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09